

DEPARTEMENT
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	8
Représentés	3
Votants	8
Votes exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 17 février à 20 H 30,
le Conseil Municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle
polyvalente, sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.
Date de la convocation : 09-02-2023

Secrétaire de séance : Sandrine GOFFLO

Conseillers présents : DUBUIS Didier, VILLENEUVE Claude, PILLET Bruno, GARDE Delphine,
LOUBRIAT Clément, AUZELOUX Christelle, VILLENEUVE Dominique, GOFFLO Sandrine,
Conseillers absents excusés : DUCHOWICZ Carine, ROUQUIÉ Yoann,
Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : VEZINE Stéphane pouvoir à Bruno PILLET,
LEYMARIE Christian pouvoir à Didier DUBUIS, PICARDA Caroline pouvoir à Clément LOUBRIAT
Conseillers absents non excusés : LEBAS Adrien, CAMUS Franck.

OBJET : Programme voirie 2023 – Route de Bonnefond
Demande d'aide Fonds de Soutien Territorial de l'AGGLO
Demande d'aide du département de la Corrèze

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à la réfection des voies suivantes :

- Route de Bonnefond.

Il donne connaissance du devis établi par Freyssinet Laligand BTP, la totalité des travaux, option comprise a été estimée à :

	Travaux HT	Imprévus (5%) HT	TOTAL HT	TOTAL TTC
Route de Bonnefond	54 995,25	2 749,76	57 745,01	69 294,01

Le Maire propose de solliciter le Fonds de Soutien Territorial de l'AGGLO de Brive (FST) le taux de subvention applicable correspond à 30 %, plafonné à 20 € par habitant augmenté de 2 000 € pour les communes de moins de 2 000 habitants, et l'aide du Département de la Corrèze.

Il demande au Conseil de délibérer.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE la réalisation des travaux de voirie présentés ci-dessus,

AUTORISE le Maire à lancer le marché en procédure adaptée,

SOLLICITE les aides suivantes pour les travaux à réaliser sur la route de Bonnefond qui sont estimés à 57 754,01 € HT :

- L'aide du Département inscrite au contrat de solidarité 2023-2026,
- Le Fonds de Soutien Territorial de l'AGGLO de Brive,

DIT que la totalité des travaux sera financée comme suit :

- Fonds de soutien territorial (CABB) : 15 980 €
- Subvention départementale : 11 103 €
- le reliquat sera financé par les fonds propres,

DIT que les crédits seront inscrits au BP 2023

DONNE tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour traiter ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Maire,

